

Fiche conseil Hébergements médicalisés

CONSIGNES DE BASE

- > Identifier au sein de la structure un secteur dédié à la prise en charge du COVID19.
- > Les agents de santé dispensant des soins doivent mener une évaluation des risques pour choisir l'équipement de protection individuelle (EPI) adapté.
- > Assurer l'isolement des résidents suspectés d'atteinte.
- > Identifier un référent Covid-19 au sein de l'établissement (ou un service) en charge du suivi du renforcement des mesures d'hygiène et d'assurer le lien avec l'ARS. Il sera également le contact avec les familles pour répondre aux interrogations de celles-ci.
- > Retarder les admissions.
- > Circonscrire les résidents déambulants.
- > Favoriser le maintien en chambre des résidents.
- > Suspendre toutes les activités impliquant des regroupements.
- > Suspendre les activités de sortie.
- > Réorganiser et prioriser les tâches.
- > Suspendre les visites famille.

CONSIGNES HYGIÈNE

- > Respecter les mesures barrière : tousser dans son coude, si l'on se mouche le faire avec un mouchoir jetable et le mettre immédiatement à la poubelle, dans la mesure du possible se tenir le plus éloigné possible de la personne aidée, se laver les mains à l'arrivée dans la chambre du résident, juste avant le port de gants et juste après le retrait, avant de quitter la chambre du résident et enfin après s'être mouché.
- > **Attention lors du retrait des gants** : éviter que la peau (notamment du visage) soit en contact avec la partie qui a servi au nettoyage ou au soin de la personne.
- > Le lavage des mains (avec un savon doux) doit durer 30 secondes.



Vidéo Youtube



Être attentif au-dessus des mains, aux espaces entre les doigts et aux poignets. S'essuyer les mains avec un tissu jetable (type essuie tout et si ce n'est vraiment pas possible avec un linge propre et sec, n'ayant pas encore servi) et refermer le robinet sans le toucher directement avec la main mais avec le linge qui vient de servir à l'essuyage.

ENTRETIEN DE CHAMBRES DES RÉSIDENTS

- > Aérer les pièces au minimum 15 mn.
- > Porter des protections (gants surblouse ...).
- > Lors du nettoyage, porter une attention particulière au nettoyage des clenches, des interrupteurs, du téléphone, des télécommandes et de la cuvette des WC ou chaise percée.
- > Nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces touchées telles que les tables de chevet, les cadres de lit et les autres meubles de la chambre, quotidiennement avec un désinfectant ménager ordinaire contenant une solution chlorée diluée à 1% (javel).
- > Laver le linge à une température minimum de 60°.
- > En cas de toux ou fièvre d'un résident, le signaler immédiatement à la cadre de l'établissement et/ou au médecin coordinateur de l'établissement.

ENTRETIEN DES LOCAUX SANITAIRES ET PIÈCE COMMUNE

- > Bionettoyage de la salle de pause (surface, interrupteurs, machine à café.) à la fin de chaque pause.
- > Bionettoyage des vestiaires et sanitaires.



TOILETTES DES RÉSIDENTS

=> Avant d'entrer dans la chambre du résident « cas possible »

Couvrir les cheveux d'une coiffe; Placer le masque sur les voies respiratoires et vérifier son étanchéité par un test d'ajustement (fit-check) ; Entrer dans la chambre ; Enfiler une surblouse à usage unique ; Porter un tablier plastique à usage unique en cas de soins à risque mouillants ; Mettre systématiquement des lunettes de protection ; Réaliser un geste d'hygiène des mains par friction avec une solution hydro-alcoolique ; Enfiler des gants non stériles à usage unique

=> Procédure de sortie de la chambre du résident « cas possible »

Dans la chambre : - Enlever les gants ; - Enlever la surblouse ; - Se frictionner les mains avec un soluté hydro-alcoolique ; Après être sorti de la chambre : - Retirer le masque, la coiffe et les lunettes en dehors de l'atmosphère contaminée (la chambre ou le box) - Se frictionner les mains avec un soluté hydro-alcoolique.

Tous les matériels jetables seront alors placés dans un conteneur à déchets contaminés, et éliminés suivant la filière des DASRI.

REPAS DES RÉSIDENTS

- > Uniquement en chambre



LES REPAS ET PAUSES DU PERSONNEL

- > Si possible, adopter des règles de circulation dans les salles de pauses : 1 porte d'entrée et 1 porte de sortie.
- > Espacer le plus possible les salariés dans les salles de pauses. Mettre par exemple une chaise sur 2 en quinconce.
- > Faire un planning de roulement pour la prise des repas pour limiter le nombre de salariés présents simultanément dans les salles de pause voir cloisonner la salle de pause.
- > Echelonner l'arrivée des salariés dans les vestiaires.
- > Mettre en place un planning de désinfection dans les locaux sociaux (vestiaires, salles de pause, sanitaires...) mais aussi du mobilier, de la badgeuse...
- > Aérer les locaux au minimum 15 mn après chaque pause.

**EN CAS DE SYMPTÔMES, CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT.
EN CAS DE DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES, CONTACTEZ LE 15.**



EFFECTUEZ UN DIAGNOSTIC EN LIGNE



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous avez besoin de plus de conseils, n'hésitez pas à vous rendre sur votre espace adhérent ou sur notre site.

-> www.istfecamp.fr

-> www.istfecamp.fr/espace-adherents